Le Cercle médical de Pierre-Pertuis

A. Piquet

Le nom

A peine sortie de la ville de Bienne, la route s'enfonce dans les cluses du Jura pour atteindre, par plusieurs ponts et tunnels tout récents, le village de Sonceboz. C'est le carrefour pour se rendre dans le Vallon de St-Imier ou, prenant vers l'est, pour aller du côté de la Vallée de Tavannes par une route toute en lacets qui monte jusqu'à un col culminant modestement à 827 mètres d'altitude.

De là le regard aperçoit en contrebas un petit tunnel creusé dans la roche sur l'ancienne voie romaine qui reliait, il y a 2000 ans déjà, le Plateau aux vallées jurassiennes, à l'Ajoie et à la région bâloise. Cette grosse roche percée ou «pierre pertuis» a donné son nom au col et bien plus tard à notre société médicale régionale ...

En réalité la plupart des voyageurs passe par le nouveau tunnel creusé sous le col, inauguré voici trois ans, qui contribue grandement à désenclaver notre région.

Le statut

Notre Cercle regroupe tous les médecins, praticiens et hospitaliers, des districts bernois francophones de Courtelary (Vallon de St-Imier) et de Moutier; leur nombre a passé d'une douzaine de membres en 1911 à 24 en 1950, 27 en 1968 et 75 actuellement. Les collègues du district de La Neuveville, troisième district du Jura bernois, font eux partie de la Société médicale de Bienne-Seeland pour des raisons de proximité géographique. L'absence dans nos rangs de nos collègues neuvevillois explique probablement pourquoi nous ne sommes jamais devenus une «société médicale du Jura bernois».

Après la création du canton du Jura, la Société médicale du Jura Nord est devenue société cantonale tandis que notre Cercle est lui resté l'un des 8 cercles médicaux du canton de Berne, de loin le plus petit depuis le départ du laufonais en 1994, et le seul entièrement francophone dans une société cantonale qui rassemble près de 2200 membres.

Correspondance: André Piguet Rue du Viaduc 34 CH-2740 Moutier S'il n'existe pas de véritable statut de minoritaire pour les médecins romands du canton de Berne, l'usage veut néanmoins qu'un siège leur soit réservé au Comité cantonal (sur 11 membres) ainsi qu'une place dans la délégation cantonale à la Chambre médicale suisse.

Etant membre à part entière de la Société des médecins du canton de Berne nous ne pouvions pas aussi être membre ordinaire de la Société médicale de la Suisse romande; nous y avons depuis 1992 un statut de membre extraordinaire, après y avoir été longtemps observateur, ce qui devrait faire de nous un de ces ponts qui semblent parfois manquer entre les régions linguistiques du pays ...

Le passé

Citons ici le *Démocrate* de Delémont du 23 octobre 1883: «Samedi dernier, un certain nombre de médecins s'étaient donné rendez-vous dans notre ville pour discuter de l'opportunité de fonder une société médicale dans le Jura bernois. L'idée a été trouvée bonne et adoptée à l'unanimité, en décidant en même temps que MM les pharmaciens seraient aussi instamment invités à faire partie de l'association. Des statuts ont été élaborés et votés séance tenante; puis à teneur de ces mêmes statuts, on a procédé à la nomination d'un comité de trois membres ...»

Heureux temps où les problèmes liés à la propharmacie ne semblaient pas trop perturber les relations entre médecins et pharmaciens et où les procédures administratives pouvaient être menées rondement!

La société médicale du Jura était née. L'acte de naissance du Cercle médical de Pierre-Pertuis quant à lui reste introuvable; on pense qu'il a dû voir le jour vers 1911 car on parle à partir de cette date d'une Société médicale du Jura Nord et du Cercle médical de Pierre-Pertuis.

Les archives du Cercle médical de Pierre-Pertuis regorgent à toutes les époques de son existence de procès-verbaux faisant état, comme dans toutes les sociétés médicales, de palabres portant sur les tarifs des médecins ou les relations éternellement conflictuelles avec les caisses-maladie.

Elles surprennent parfois le lecteur en révélant des discussions à propos de la composition du menu qui doit suivre l'assemblée, ou sur une dénonciation «en haut lieu» à l'encontre de «charlatans» qui battent la campagne jurassienne proposant des médicaments infaillibles contre le cancer et auxquels on voudrait appliquer «des sanctions exemplaires» ... Il n'y a rien de vraiment nouveau sous le soleil!

Plus spécifiques aux régions périphériques les archives font état, au début des années soixante, du changement de statut des hôpitaux, source d'importants conflits. L'hôpital de district, d'ouvert qu'il était à tous les médecins praticiens, devint alors un établissement fermé, avec des chefs de service nommés par des comités d'hôpitaux soucieux de moderniser

les anciennes structures. Certains médecins installés depuis de nombreuses années se sentirent alors injustement rejetés; quelques conflits sont devenus publics, relayés par la presse régionale, ou ont été portés devant les tribunaux. Le temps heureusement a fini par guérir ces plaies qui ont mis parfois plusieurs années à cicatriser ...

La question de la pro-pharmacie revint périodiquement sans que celle-ci ne soit vraiment remise en question pendant des décennies. Les médecins de campagne du Jura bernois la pratiquaient, pour la plupart depuis des lustres, parce que le canton de Berne les y autorisait. Une réglementation restrictive, loin de l'interdire complètement, n'est entrée en vigueur qu'au début des années quatre-vingt et a été confirmée par un vote populaire cantonal en 1994.

Les difficultés à organiser un service de garde permanent et efficace revinrent aussi régulièrement à l'ordre du jour, souvent sur requête d'une autorité civile qui signalait des manquements dans la prise en charge des patients en urgence et les visites à domicile ...

Le manque de médecins suisses disposés à venir s'installer dans le Jura bernois dans les années soixante et septante a été sans conteste le grand problème qu'a dû gérer le comité du Cercle. Alors que l'on commençait, à l'époque déjà, de parler de pléthore médicale dans l'arc lémanique, la région jurassienne peinait à trouver des médecins pour assurer la couverture médicale de base. Plusieurs médecins étrangers ont été admis dans notre cercle après de multiples démarches administratives et ont pu ainsi faire carrière dans une région qui avait vraiment besoin d'eux.

Relevons ici que ce problème reste d'actualité, certes de manière moins aiguë; notre région a toujours une des densités médicales les plus basses de Romandie et tout récemment encore nous avons dû faire des efforts de persuasion pour faire venir des médecins suisses chez nous.

Le présent

Nous avons surtout été préoccupés, ces trois dernières années, par les menaces qui pèsent sur les hôpitaux périphériques dans le Jura bernois comme d'ailleurs partout en Suisse. Outre son rôle primordial dans le tissu médico-social d'une région, l'hôpital de district est souvent l'un des plus gros employeurs dans les localités pour lesquelles sa présence peut être vitale.

Pour ces raisons le Cercle médical de Pierre-Pertuis a pris une part très active à la création de l'Hôpital du Jura bernois, né de la fusion des Hôpitaux de Moutier et de St-Imier qui pourront ainsi, nous l'espérons, continuer d'exercer une médecine de proximité et de qualité utile à la population.

Société médicale du Canton du Jura et Cercle médical de Pierre-Pertuis ont établi au fil des années des liens forts et durables. Une bonne partie de la formation post-graduée se fait déjà conjointement; les membres des deux sociétés et les comités se connaissent et se rencontrent avec plaisir. Nous entendons poursuivre et intensifier nos relations d'amitié à l'avenir et nous adressons nos félicitations à notre société sœur à l'occasion de son vingtième anniversaire.